

DELIBERATION PORTANT SUR LA FICHE DESCRIPTIVE DE L'UE RESPONSABILITE SOCIETALE ET ENVIRONNEMENTALE  
DANS LE CADRE DE LA NOUVELLE OFFRE DE FORMATION DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE  
A COMPTER DE LA RENTREE UNIVERSITAIRE 2027-2028

LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE  
DU MARDI 24 MARS 2026,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création  
de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu l'arrêté de la Rectrice de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes en date du 18 février 2026 désignant  
Monsieur Mathias BERNARD Administrateur provisoire de l'Université Clermont Auvergne à compter du 16 mars 2026 ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 29 à 31 ;

Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

**DECIDE**

d'arrêter la fiche descriptive de l'UE Responsabilité Sociétale et Environnementale dans le cadre de la nouvelle offre de  
formation à compter de la rentrée universitaire 2027-2028, telle que présentée en annexe.

Membres en exercice : 42

Votes : 26

Pour : 26

Contre : 0

Abstentions : 0

**L'Administrateur provisoire de l'Université  
Clermont Auvergne,**

L'administrateur provisoire de l'Université Clermont  
Auvergne  
Mathias BERNARD

Le 26 avril 2026

## UE RESPONSABILITE SOCIETALE ET ENVIRONNEMENTALE

La note de cadrage du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace de juin 2023 « Former à la transition écologique pour un développement soutenable les étudiants de 1<sup>er</sup> cycle » définit les attentes de la mise en place de l'enseignement attendu. Celle-ci préconise la mise en place d'un socle commun évolutif d'enseignement s'appuyant sur un consensus scientifique avec une approche interdisciplinaire, sous un format hybride incluant :

- le changement climatique incluant l'atténuation et l'adaptation
- la biodiversité et sa préservation
- les ressources et leur disponibilité (incluant l'énergie)
- la dimension systémique de la transition écologique et sociétale (scenarii d'évolutions, trajectoires, ...), en abordant les façons de mettre en œuvre les réponses aux problématiques soulevées (leviers et actions possibles pour inverser des trajectoires)
- avec une attention autour de la notion de transition juste et équitable.

Depuis 2023, un module développement durable est dispensé pour les étudiants de première année de licence sur un espace Moodle dédié.

Dans le cadre de la préparation de la nouvelle offre de formation, le CFVU du 03/02/2026 a validé les choix suivants :

- la mise en place d'une UE RSE hybride de 3 crédits commune à toutes les premières années de licence dont le contenu sera adapté avec des activités en présence complémentaires, et dont l'évaluation sera revue
- la possibilité pour chaque étudiant.e d'approfondir cette thématique et ses enjeux dans le cadre de la personnalisation des parcours
- l'intégration de cette problématique dans les rapports de stage avec un item obligatoire (avant septembre 2027)
- la valorisation de l'engagement étudiant dans ces thématiques.

Un groupe de travail piloté par la Vice-Présidente Transition écologique et sociétale et impliquant la Chargée de mission égalité, lutte contre les discriminations, la Chargée de mission handicap et inclusion, la responsable de l'UE, le pôle TEDS (transition écologique pour un développement soutenable), le pôle IPPA (Ingénierie Pédagogique & Production Audiovisuelle), et des référent.es développement durable et égalité travaille à la refonte du module responsabilité sociétale en environnementale pour l'offre de formation 2027.

Le premier objectif de ce groupe de travail était de définir les grandes thématiques abordées à l'intérieur de ce module, en se focalisant dans un premier temps sur la partie en distanciel (voir ci-dessous).

### 1- Configuration :

L'UE de 3 crédits sera intégrée dans la maquette de N1 (le plus souvent au S2), pour l'équivalent de 25 heures d'enseignement :

- une partie en ligne en asynchrone de 19 h à travailler sur la plateforme Moodle dans un espace de cours dédié ; en autonomie par les étudiant.es
- une partie en présentiel de 6 h mise en œuvre au sein des composantes. Les responsables de formation pourront piocher dans une liste inspirante de ressources pédagogiques fournie par l'UCA ou proposer toute forme d'enseignement favorisant de préférence de la pédagogie active. Cette liste d'activités sera élaborée au sein du groupe de travail.

### 2- Maquette de la partie en ligne asynchrone

Le choix de l'UCA est de créer une UE de sensibilisation transversale pour les étudiant.es de N1 qui soit plus large que la transition écologique, en y incluant également les enjeux d'égalité et d'inclusion pour en faire une UE de responsabilité sociétale et environnementale.

La partie asynchrone sera composée de :

- une introduction d'une heure sur la thématique de l'Homme et la Nature
- une première partie de 8h « Environnement-Durabilité » composée de deux sous-parties :
  - o climat
  - o biodiversité.

Ces deux parties seront abordées sous différents prismes : constat de la situation actuelle, causes connues des changements observés, vision prospective, pistes d'actions individuelles et collectives pouvant être envisagées.

- Entre les deux parties, une heure sera consacrée aux liens entre celles-ci : comment les changements de l'environnement renforcent les inégalités
- Une seconde partie de 8 h « Société-Inclusion » sera consacrée à :
  - o Fondements psychosociaux et sociétaux de la responsabilité sociétale (responsabilité collective et individuelle, fondements philosophiques, sociologiques et psychologiques de la responsabilité, liberté, déterminisme et conditionnement social, égalité, équité, inclusion et accessibilité)
  - o La protection des salarié.es et des usager.ères : une responsabilité de l'Université (respect des droits humains, conditions de travail et d'étude, interaction entre individu et groupe, comportements humains dans un contexte social et collectif, mécanismes d'influence sociale et diffusion de la responsabilité)
- Une conclusion d'1 h sur les freins au changement de comportement.

### 3- Compétences à acquérir

A l'issue de l'UE, l'étudiant.e aura développé les compétences suivantes :

- avoir une vision globale des enjeux sociétaux et environnementaux
- décrypter l'actualité sur les thématiques en lien avec la TEDS de façon critique
- faire le lien entre les enjeux sociétaux et environnementaux et son champ disciplinaire.

### 4-Evaluation

L'évaluation de l'UE RSE sera organisée par les composantes en conditions d'examen en présence et comprendra :

- une évaluation de la partie en distanciel via des grilles permettant une correction rapide réalisée à partir d'une banque de questions fournie par les créateurs et créatrices de contenu
- une évaluation de la partie en présentiel au choix des composantes.

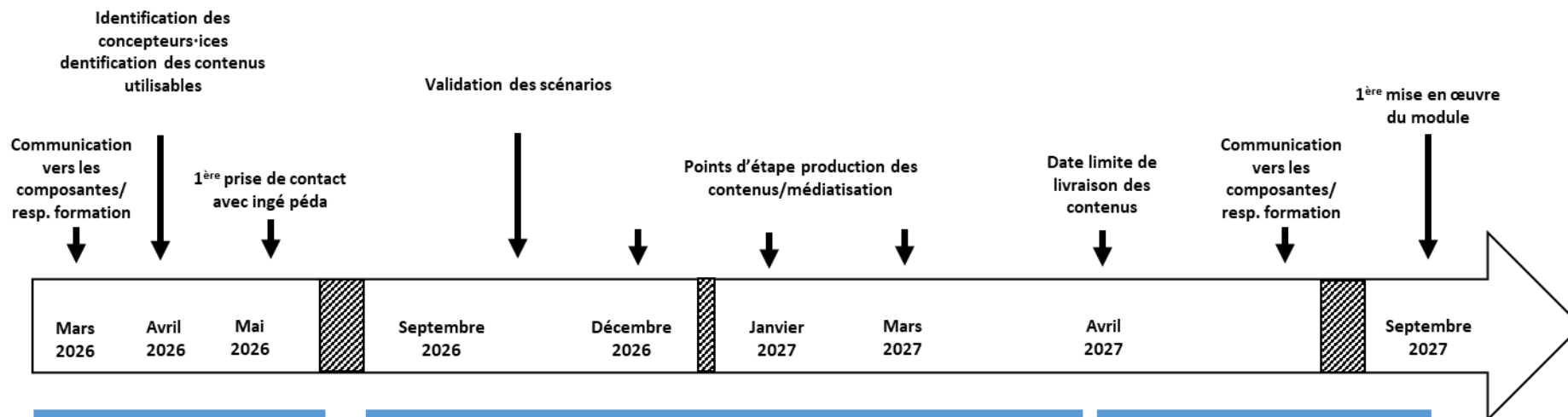
Ces modalités d'évaluation seront précisées ultérieurement dans les MCCC.

### 6-Calendrier

Le graphique ci-dessous présente les prochaines étapes et dates limites de la production de l'UE :

- juin 2026 :
  - Identification de contenus déjà disponibles et utilisables (UVED, Moodle d'autres Universités)
  - Production du cahier des charges pour les concepteurs et conceptrices
  - Finalisation de la scénarisation globale (distanciel + présentiel)
- septembre 2026 - avril 2027 : accompagnement de chaque producteur et productrice de contenu par un ou une ingénieur.e pédagogique du pôle IPPA, validation des scénarii proposés avant la production régulière de contenus qui seront directement implémentés dans l'espace de cours
- finalisation de l'espace d'autoformation.

Une communication autour du module sera réalisée auprès des composantes et des responsables de formation pour les tenir informé.es de l'avancement de l'UE. Une courte présentation est prévue pour permettre la présentation aux étudiant.es de l'UE lors de l'accueil des étudiant.es à la rentrée 2027.



Production du cahier des charges du concepteur/trices  
Scénarisation globale (distanciel + présentiel)

- Identifier les ressources existantes ou à produire
- Proposition pédagogique par le pôle IPPA pour la partie présentielle pour les composantes

Scénarisation des contenus du module  
Production et médiatisation des contenus dans Moodle

- Définir les objectifs d'apprentissage
- Identifier les activités d'apprentissage

Finalisation du module et tests de l'espace en autoformation (IPPA)

Calendrier des prochaines étapes d'élaboration de l'UE RSE de N1